



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy: ec.soumissions-bids.ec@canada.ca</p> <p>Copier électronique : ec.soumissions-bids.ec@canada.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p>	<p>Title – Titre Canadian Air and Precipitation Monitoring Network Site Operator in Goose Bay, Newfoundland and Labrador</p> <p>Opérateur de site du Réseau canadien d'échantillonnage des précipitations et de l'air à Goose Bay (Terre-Neuve-et-Labrador)</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR 5000049683</p>	<p>Amendment No. - N° de modif. 03</p>
	<p>Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2020-03-31</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) at – à 3:00 P.M. on – le 2020-04-24</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire Eastern Daylight Time heure avancée de l'est</p>
	<p>F.O.B – F.A.B</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Heidi Noble heidi.noble@canada.ca</p>	
	<p>Telephone No. – No de téléphone 905-319-6982</p>	<p>Fax No. – No de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) 2021-03-31</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services Newfoundland and Labrador Terre-Neuve-et-Labrador</p>	
	<p>Security / Sécurité There is a security requirement associated with this requirement. Le présent besoin comporte une exigence relative à la sécurité.</p>	

The amendment to the bid solicitation is to address the enquiries received: / La modification de la demande de soumissions a pour but de répondre aux demandes de renseignements :

Response(s) (R) to Question(s) (Q)1: / Réponse(s) (R) aux question(s) (Q) :

Q1. Safety issues - collections are required every day. In the event of weather conditions that make travel to the site unsafe will / can collection be omitted and if so what would be the impact on the contract. Will weather shut down days still be billable or will i have to up the bid amount to adjust for weather. It is in Labrador where winter conditions will prevent collection on multiple days ie: The blizzard and shut down of Newfoundland and Labrador for 10 days.

R1. Best efforts must be made to go to the site on the designated sampling day unless it is unsafe to do so. Snow clearing is arranged at each site to permit operators to reach the site and perform the required tasks. Payment is based on a daily rate for work performed so if the operator were unable to reach the site they would not be paid for that day.

Q1. Questions de sécurité - Les collectes doivent être effectuées chaque jour. Si, en raison des conditions météorologiques, il n'est pas sécuritaire de se rendre sur le site, est-ce que la collecte sera ou peut être omise et, le cas échéant, quelles en seraient les répercussions sur le contrat? Est-ce que je pourrai tout de même facturer les jours d'arrêt attribuables aux conditions météorologiques ou est-ce que je devrai revoir à la hausse le montant de ma soumission pour tenir compte des conditions météorologiques? Le contrat est au Labrador, où la collecte sera impossible pendant plusieurs jours en raison des conditions météorologiques, comme dans le cas du blizzard qui a paralysé Terre-Neuve-et-Labrador pendant 10 jours.

R2. Il importe de faire tout en son possible pour rendre sur le site le jour d'échantillonnage désigné, à moins qu'il ne soit pas sécuritaire de le faire. Le déneigement à chaque site est prévu de manière à permettre aux opérateurs de s'y rendre et d'y effectuer les tâches requises. Le paiement est établi selon un taux quotidien pour les travaux effectués. Ainsi, l'opérateur ne serait pas payé pour une journée où il a été dans l'incapacité de se rendre au site.